



Retraite bancaire supérieur à 1000 euros

Par **maman06**, le **15/04/2010** à **12:46**

Bonjour,

j'ai voulu retirer à ma banque (BNP) une somme de 6000 euros.

J'ai donc prévenu 48 h à l'avance comme prévu et le jour dit, je me suis rendu à la banque et j'ai été reçue par la chef d'agence . Elle ne voulait pas me donner l'argent car je n'avais pas de justificatifs avec moi. Après maintes tractations elle a bien voulu me le donner, mais à condition que je lui amène la preuve que c'était bien pour acheter une voiture à ma fille.!

Je rajoute que la vente ne s'étant pas faite, et n'ayant pas envoyé de justificatif, la banque m'a relancée et demandée de faire une lettre en ce sens.

Ma question est donc : une banque a-t-elle le droit de demander un justificatif à son client pour pouvoir retirer son propre argent ? ! (je souligne que je n'ai jamais eu de découvert bancaire).[

Par **Patricia**, le **17/04/2010** à **13:58**

Bonjour,

Cette formalité de retrait ne me surprend pas... Lutte contre le blanchiment d'argent/terrorisme. Certaines banques demandent une justification à partir de 4000 e voire 2000.